



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230606-130229-DE-1-1

**Séance du mardi 6 juin 2023
D-2023/156**

Date de mise en ligne : 10/06/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 6 juin 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16H34 à 16H41

Présidence de Madame Claudine BICHET de 17H26 à 18H41

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 18h36 à 18h41, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 16h05, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H20, Monsieur Amine SMIHI présent jusqu'à 17H50, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 18h00, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 18H43

Excusés :

Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Agrandissement du columbarium du cimetière Bordeaux-Nord. Décision. Autorisation

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 20090173 du 27 avril 2009 et celle N°D2015/383 du 28 septembre 2015, vous avez autorisé la construction d'un columbarium composé de 120 cases et cavurnes au cimetière Bordeaux-Nord ainsi que son agrandissement de 40 cases.

La construction de ce columbarium d'un modèle unique avait été confiée à une entreprise spécialisée afin de valoriser l'esthétique du lieu arboré et de s'intégrer dans l'espace dédié sans nuire à son ordonnancement.

Au vu de l'accroissement des demandes des sites cinéraires, il est opportun d'agrandir le columbarium du cimetière Bordeaux-Nord de 72 cases.

La Ville de Bordeaux s'est dotée en 2020 de 9 blocs de 4 cases pour un montant de 30 000 € TTC qui pourraient être installés prochainement sous validation de la présente délibération.

Un agrandissement ultérieur de 36 nouvelles cases permettrait de consolider cette offre. Le budget nécessaire pour cette acquisition serait d'environ 35 000 € financés sur le budget d'investissement du service des cimetières.

L'utilisation de cet équipement sera basée, comme l'ensemble des sites funéraires et cinéraires de la commune, sur le règlement intérieur des cimetières.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter la proposition d'agrandissement du columbarium du cimetière Bordeaux-Nord,
- autoriser l'achat ultérieur de cases supplémentaires sur le budget de la Ville.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 6 juin 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Delphine JAMET